

Compte financier 2024 – Budget agrégé.

## Conseil d'administration du 10 mars 2025

### Délibération 2025/03/CA-017

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66 ;*

*Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*

*Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;*

*Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;*

*Considérant le rapport de gestion de l'ordonnateur 2024 ;*

*Considérant les comptes annuels 2024 et la Présentation des Etats financiers ;*

*Considérant le rapport du commissaire aux comptes ;*

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

##### Article 1 :

##### **- ARRÊTE les éléments d'exécution budgétaire suivants :**

- 4 090,60 ETPT, dont 3 608,15 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 482,45 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 449 946 789,03 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 321 263 620,69 € personnel
  - 63 947 794,49 € fonctionnement et intervention
  - 64 735 373,85 € investissement



- 407 927 556,94 € de crédits de paiement dont :
  - 321 300 820,41 € personnel
  - 61 052 826,83 € fonctionnement et intervention
  - 25 573 909,70 € investissement
- 416 939 165,91 € de recettes
- 9 011 608,97 € de solde budgétaire

**Article 2 :**

**- ARRÊTE les éléments d'exécution comptable suivants :**

- 5 565 673,33 € de variation de trésorerie
- 8 798 904,88 € de résultat patrimonial
- 17 667 467,26 € de capacité d'autofinancement
- - 4 054 639,44 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, le compte de résultat et le bilan sont joints à la présente délibération.

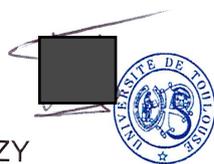
Toulouse le 10 mars 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région  
académique et publication :

**24 mars 2025**

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

**Université de Toulouse**  
**COMPTE FINANCIER 2024**  
**TABLEAU 1 - Autorisations d'emplois**

**Pour vote de l'organe délibérant**

		(A)		(B)		(C) = (A) + (B)	
		Emplois sous plafond Etat		Emplois financés sur ressources propres		Global	
Catégories d'emplois		En ETPT		En ETPT			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 616,24 (1)			1 616,24	
		CDI	5,83		8,25	14,08	
	Non permanents	CDD	714,05		190,37	904,42	
<b>S/total EC</b>			<b>2 336,12</b>		<b>198,62</b>	<b>2 534,74</b>	
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>						<b>0,00</b>	
BIATOSS	Permanents	Titulaires	982,32 (2)			982,32	
		CDI	159,76		82,04	241,80	
	Non permanents	CDD	129,95		201,79	331,74	
<b>S/total Biatoss</b>			<b>1 272,03</b>		<b>283,83</b>	<b>1 555,86</b>	
<b>Totaux</b>			<b>3 608,15 (3)</b>		<b>482,45</b>	<b>4 090,60 (4)</b>	
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>			<b>3 812 (5)</b>			<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>	

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)



**Université de Toulouse**  
**COMPTE FINANCIER 2024**  
**TABLEAU 2 - Autorisations budgétaires - PRINCIPAL**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses				
	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024		Montants exécutés	
	AE	CP	AE	CP
<b>Personnel</b>	<b>325 964 681,02</b>	<b>325 964 681,02</b>	<b>321 263 620,69</b>	<b>321 300 820,41</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>90 097 662,00</i>	<i>90 097 662,00</i>	<i>87 857 334,02</i>	<i>87 857 334,02</i>
<b>Fonctionnement et intervention</b>	<b>73 745 369,74</b>	<b>75 472 390,98</b>	<b>63 675 228,49</b>	<b>60 796 084,29</b>
		5 132 497,45		
<b>Investissement</b>	<b>69 495 763,72</b>	<b>29 959 331,17</b>	<b>64 420 202,02</b>	<b>25 228 287,75</b>
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>469 205 814,48</b>	<b>431 396 403,17</b>	<b>449 359 051,20</b>	<b>407 325 192,45</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>				<b>9 044 802,81</b>

Recettes		
Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Montants exécutés	
<b>401 454 376,19</b>	<b>395 966 782,53</b>	<b>Recettes globalisées</b>
315 226 540,00	316 004 294,00	Subvention pour charges de service public
587 317,47	2 586 206,86	Autres financements de l'Etat
2 493 816,45	2 493 816,45	Fiscalité affectée
36 971 022,03	24 738 888,15	Autres financements publics
46 175 680,24	50 143 577,07	Recettes propres
0,00	0,00	
<b>20 500 865,48</b>	<b>20 403 212,73</b>	<b>Recettes fléchées **</b>
0,00	348 228,87	Financements de l'Etat fléchés
20 479 203,52	20 018 516,65	Autres financements publics fléchés
21 661,96	36 467,21	Recettes propres fléchées
<b>421 955 241,67</b>	<b>416 369 995,26</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>9 441 161,50</b>		<b>Solde budgétaire (déficit)</b>



**Université de Toulouse**  
**COMPTE FINANCIER 2024**  
**TABLEAU 4 - Equilibre Financier**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

<b>Besoins (utilisation des financements)</b>		
	<b>Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024</b>	<b>compte financier 2024</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) * (D2)</b>	<b>9 727 393,46</b>	-
<i>dont solde budgétaire du budget de l'Etablissement Principal</i>	9 441 161,46	-
<i>dont solde budgétaire du budget du SIE SIREMIP</i>	286 232,00	-
	-	-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	6 020 000,00	5 132 497,45
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	-	211 028,08
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)</b>	<b>15 747 393,46</b>	<b>5 343 525,53</b>
<b>Variation de trésorerie (I)</b>		<b>5 565 673,33</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)</i>		3 815 484,23
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)</i>		1 750 189,10
<b>TOTAL DES BESOINS (1 + I)</b>	<b>15 747 393,46</b>	<b>10 909 198,86</b>

<b>Financements (couverture des besoins)</b>		
<b>Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024</b>	<b>compte financier</b>	
-	<b>9 011 608,97</b>	<b>Solde budgétaire (excédent) * (D1)</b>
	9 044 802,81	<i>dont solde budgétaire du budget de l'Etablissement Principal</i>
-	- 33 193,84	<i>dont solde budgétaire du budget du SIE SIREMIP</i>
-	-	
		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
7 320 000,00	4 556 823,20	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
-	- 2 659 233,31	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
<b>7 320 000,00</b>	<b>10 909 198,86</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)</b>
<b>8 427 393,46</b>	<b>-</b>	<b>Variation de trésorerie (II)</b>
- 705 387,87		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)</i>
9 132 781,38		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)</i>
<b>15 747 393,46</b>	<b>10 909 198,86</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)</b>

**Université de Toulouse**  
**COMPTE FINANCIER 2024**  
**TABLEAU 6 - Situation Patrimoniale - AGREGÉ**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat**

CHARGES	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024	PRODUITS	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
Personnel	325 964 681	316 031 156	Subventions de l'Etat	315 813 857	327 423 190
	<i>dont charges de pensions civiles*</i> 90 097 662	87 857 334	Fiscalité affectée	2 493 816	2 493 816
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	97 549 910	93 775 817	Autres subventions	49 989 352	23 327 056
	-	-	Autres produits	56 907 995	65 361 816
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>423 514 591</b>	<b>409 806 973</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>425 205 021</b>	<b>418 605 878</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 690 430	8 798 905	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>425 205 021</b>	<b>418 605 878</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>425 205 021</b>	<b>418 605 878</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>1 690 430</b>	<b>8 798 905</b>
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 734 472	23 724 786
- (C78) reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	- 15 000 000	- 1 955 959
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		-
- produits de cession d'éléments d'actifs		-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		- 12 900 265
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>9 424 902</b>	<b>17 667 467</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**État de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024	RESSOURCES	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	9 424 902	17 667 467
Investissements	30 489 331	25 700 520	Financement de l'actif par l'État	-	1 379 271
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	7 062 576	7 637 177
Autres opérations	-	-	Autres ressources	21 662	- 5 038 035
			Augmentation des dettes financières	-	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>30 489 331</b>	<b>25 700 520</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>16 509 140</b>	<b>21 645 881</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)</b>	<b>13 980 191</b>	<b>4 054 639</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 13 980 191	- 4 054 639
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 5 552 798	- 9 620 313
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 8 427 394	5 565 673
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	52 049 308	61 974 860
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 27 879 584	- 31 947 099
Niveau de la TRESORERIE	79 928 892	93 921 959

**Université de Toulouse**  
**COMPTE FINANCIER 2024**  
**TABLEAU 6 - Situation Patrimoniale - PRINCIPAL**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat**

CHARGES	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024	PRODUITS	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
Personnel	325 964 681	316 031 156	Subventions de l'Etat	315 813 857	327 423 190
	<i>dont charges de pensions civiles*</i> 90 097 662	87 857 334	Fiscalité affectée	2 493 816	2 493 816
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	96 972 391	93 386 233	Autres subventions	49 989 352	23 327 056
			Autres produits	56 221 180	64 753 587
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>422 937 072</b>	<b>409 417 389</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>424 518 206</b>	<b>417 997 649</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 581 134	8 580 260	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>424 518 206</b>	<b>417 997 649</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>424 518 206</b>	<b>417 997 649</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>1 581 134</b>	<b>8 580 260</b>
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 600 000	23 591 514
- (C78) reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	- 15 000 000	- 1 955 959
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		- 12 900 265
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>9 181 134</b>	<b>17 315 551</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**État de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024	RESSOURCES	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	9 181 134	17 315 551
Investissements	29 959 331	25 354 898	Financement de l'actif par l'État	-	1 379 271
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	7 062 576	7 637 177
			Autres ressources	21 662	- 5 038 035
Autres opérations	-	-	Augmentation des dettes financières		
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>29 959 331</b>	<b>25 354 898</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>16 265 372</b>	<b>21 293 964</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)</b>	<b>13 693 959</b>	<b>4 060 934</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 13 693 959	- 4 060 934
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 5 816 876	- 9 658 754
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 7 877 083	5 597 820
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	50 001 771	59 634 797
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 28 143 662	- 31 985 541
Niveau de la TRESORERIE	78 145 434	91 620 337

**Université de Toulouse**  
**COMPTE FINANCIER 2024**  
**TABLEAU 6 - Situation Patrimoniale - SIREMIP**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat**

CHARGES	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024	PRODUITS	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
Personnel	-	-	Subventions de l'Etat	-	-
	<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	577 519	389 584	Autres subventions	-	-
			Autres produits	686 815	608 229
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>577 519</b>	<b>389 584</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>686 815</b>	<b>608 229</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	109 296	218 645	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>686 815</b>	<b>608 229</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>686 815</b>	<b>608 229</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>109 296</b>	<b>218 645</b>
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	134 472	133 272
- (C78) reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>243 768</b>	<b>351 917</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**État de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024	RESSOURCES	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	243 768	351 917
Investissements	530 000	345 622	Financement de l'actif par l'État	-	-
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>530 000</b>	<b>345 622</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>243 768</b>	<b>351 917</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>6 295</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)</b>	<b>286 232</b>	<b>-</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Montants dernier budget rectificatif n°3 voté le 17/12/2024	Compte financier 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 286 232	6 295
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-	38 442
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 286 232	- 32 147
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	2 047 537	2 340 064
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-	38 442
Niveau de la TRESORERIE	2 047 537	2 301 622

Université de Toulouse

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3	TOTAL
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice</b>		<b>818 985,99</b>	<b>4 634 470,22</b>	<b>12 534 171,13</b>	<b>25 792 839,86</b>	<b>-10 412 875,67</b>
<b>Recettes fléchées</b>	<b>128 423 471,50</b>	<b>20 403 212,73</b>	<b>58 444 295,47</b>	<b>63 414 715,65</b>	<b>31 915 386,59</b>	<b>302 601 081,94</b>
Financements de l'Etat fléchés	11 459 600,00	348 228,87	3 550 000,00	10 871 420,00	6 800 000,00	33 029 248,87
Autres financements publics fléchés	116 749 254,80	20 018 516,65	54 894 295,47	52 543 295,65	25 115 386,59	269 320 749,16
Recettes propres fléchées	214 616,70	36 467,21	0,00	0,00	0,00	251 083,91
<b>Dépenses sur recettes fléchées</b>	<b>127 604 485,51</b>	<b>16 587 728,50</b>	<b>50 544 594,56</b>	<b>50 156 046,92</b>	<b>68 121 102,12</b>	<b>313 013 957,61</b>
Personnel (AE=CP)						
AE	12 338 184,29	3 262 915,19	3 961 738,30	4 342 763,74	5 633 861,82	29 539 463,34
CP	12 338 184,29	3 262 915,19	3 961 738,30	4 342 763,74	5 633 861,82	29 539 463,34
Fonctionnement et intervention						
AE	8 513 251,36	2 533 605,18	6 359 020,25	5 023 463,00	4 138 603,03	26 567 942,82
CP	7 807 765,68	2 292 972,41	6 569 699,94	5 343 743,46	4 553 668,60	26 567 850,09
Investissement						
AE	120 179 419,32	49 229 066,68	25 391 997,29	60 304 963,48	1 801 197,61	256 906 644,38
CP	107 458 535,54	11 031 840,90	40 013 156,32	40 469 539,72	57 933 571,70	256 906 644,18
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées</b>	<b>818 985,99</b>	<b>3 815 484,23</b>	<b>7 899 700,91</b>	<b>13 258 668,73</b>	<b>-36 205 715,53</b>	<b>-10 412 875,67</b>

**Université de Toulouse**  
**COMPTE FINANCIER 2024**  
**TABLEAU 9 - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmations**

Exécution d'AE et de CP		Prévisions	Exécution						Reste à payer	Reste à réaliser	
Opération	Nature	Coût total de l'opération BR4 2023	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
PATRIMOINE	Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	4 547 156,26	1 839 947,69	801 861,98	2 641 809,67	1 627 351,96	298 815,51	1 926 167,47	715 642,20	1 905 346,59	2 620 988,79
	Investissement	283 224 859,93	128 085 964,53	51 536 039,72	179 622 004,25	113 768 918,76	14 008 470,23	127 777 388,99	51 844 615,26	103 602 855,68	155 447 470,94
<b>TOTAL PATRIMOINE</b>		<b>287 772 016,19</b>	<b>129 925 912,22</b>	<b>52 337 901,70</b>	<b>182 263 813,92</b>	<b>115 396 270,72</b>	<b>14 307 285,74</b>	<b>129 703 556,46</b>	<b>52 560 257,46</b>	<b>105 508 202,27</b>	<b>158 068 459,73</b>
RECHERCHE	Personnel	103 606 294,41	51 625 326,83	15 764 840,67	67 390 167,50	51 625 326,83	15 769 174,67	67 394 501,50	-4 334,00	36 216 126,91	36 211 792,91
	Fonctionnement	69 599 911,15	29 451 639,38	8 342 142,85	37 793 782,23	28 159 789,85	8 531 938,36	36 691 728,21	1 102 054,02	31 806 128,92	32 908 182,94
	Investissement	22 870 051,45	14 357 666,31	2 789 919,26	17 147 585,57	13 982 398,72	1 504 662,44	15 487 061,16	1 660 524,41	5 722 465,88	7 382 990,29
<b>TOTAL RECHERCHE</b>		<b>196 076 257,01</b>	<b>95 434 632,52</b>	<b>26 896 902,78</b>	<b>122 331 535,30</b>	<b>93 767 515,40</b>	<b>25 805 775,47</b>	<b>119 573 290,87</b>	<b>2 758 244,43</b>	<b>73 744 721,71</b>	<b>76 502 966,14</b>
ENSEIGNEMENT	Personnel	7 908 507,61	927 040,84	1 107 414,64	2 034 455,48	927 040,95	1 107 489,64	2 034 530,59	-75,11	5 874 052,13	5 873 977,02
	Fonctionnement	18 154 829,64	7 154 723,00	3 344 065,99	10 498 788,99	6 560 444,16	3 519 282,30	10 079 726,46	419 062,53	7 656 040,65	8 075 103,18
	Investissement	10 274 267,86	5 189 237,01	1 579 186,90	6 768 423,91	4 501 872,15	1 068 766,13	5 570 638,28	1 197 785,63	3 505 843,95	4 703 629,58
<b>TOTAL ENSEIGNEMENT</b>		<b>36 337 605,11</b>	<b>13 271 000,85</b>	<b>6 030 667,53</b>	<b>19 301 668,38</b>	<b>11 989 357,26</b>	<b>5 695 538,07</b>	<b>17 684 895,33</b>	<b>1 616 773,05</b>	<b>17 035 936,73</b>	<b>18 652 709,78</b>
<b>Ss total Personnel</b>		<b>111 514 802,02</b>	<b>52 552 367,67</b>	<b>16 872 255,31</b>	<b>69 424 622,98</b>	<b>52 552 367,78</b>	<b>16 876 664,31</b>	<b>69 429 032,09</b>	<b>-4 409,11</b>	<b>42 090 179,04</b>	<b>42 085 769,93</b>
<b>Ss total Fonctionnement</b>		<b>92 301 897,05</b>	<b>38 446 310,07</b>	<b>12 488 070,82</b>	<b>50 934 380,89</b>	<b>36 347 585,97</b>	<b>12 350 036,17</b>	<b>48 697 622,14</b>	<b>2 236 758,75</b>	<b>41 367 516,16</b>	<b>43 604 274,91</b>
<b>Ss total Investissement</b>		<b>316 369 179,24</b>	<b>147 632 867,85</b>	<b>55 905 145,88</b>	<b>203 538 013,73</b>	<b>132 253 189,63</b>	<b>16 581 898,80</b>	<b>148 835 088,43</b>	<b>54 702 925,30</b>	<b>112 831 165,51</b>	<b>167 534 090,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>520 185 878,31</b>	<b>238 631 545,59</b>	<b>85 265 472,01</b>	<b>323 897 017,60</b>	<b>221 153 143,38</b>	<b>45 808 599,28</b>	<b>266 961 742,66</b>	<b>56 935 274,94</b>	<b>196 288 860,71</b>	<b>253 224 135,65</b>

Exécution des recettes		Prévisions	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
PATRIMOINE	Financement de l'Etat	34 495 561,00	13 274 141,22	974 890,87	20 246 528,91
	Autres financements publics	204 613 106,92	86 551 889,00	10 928 586,26	107 132 631,66
	Autres financements	1 201 877,62	1 149 132,05	2 745,81	49 999,76
<b>TOTAL PATRIMOINE</b>		<b>240 310 545,54</b>	<b>100 975 162,27</b>	<b>11 906 222,94</b>	<b>127 429 160,33</b>
RECHERCHE	Financement de l'Etat	1 957 811,06	1 127 155,89	754 921,15	75 734,02
	Autres financements publics	164 463 518,35	80 001 598,19	23 484 586,83	60 977 333,33
	Autres financements	31 042 846,55	19 555 417,19	4 692 031,80	6 795 397,56
<b>TOTAL RECHERCHE</b>		<b>197 464 175,96</b>	<b>100 684 171,27</b>	<b>28 931 539,78</b>	<b>67 848 464,91</b>
ENSEIGNEMENT	Financement de l'Etat	5 418 062,74	2 924 246,29	2 493 816,45	0,00
	Autres financements publics	22 516 193,99	9 873 746,65	2 949 714,13	9 692 733,21
	Autres financements	4 276 368,64	2 228 893,85	345 548,96	1 701 925,83
<b>TOTAL ENSEIGNEMENT</b>		<b>32 210 625,37</b>	<b>15 026 886,79</b>	<b>5 789 079,54</b>	<b>11 394 659,04</b>
<b>Ss total Financement de l'Etat</b>		<b>41 871 434,80</b>	<b>17 325 543,40</b>	<b>4 223 628,47</b>	<b>20 322 262,93</b>
<b>Ss total Autres financements publics</b>		<b>391 592 819,26</b>	<b>176 427 233,84</b>	<b>37 362 887,22</b>	<b>177 802 698,20</b>
<b>Ss total Autres financements</b>		<b>36 521 092,81</b>	<b>22 933 443,09</b>	<b>5 040 326,57</b>	<b>8 547 323,15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>469 985 346,87</b>	<b>216 686 220,33</b>	<b>46 626 842,26</b>	<b>206 672 284,28</b>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

## COMPTES FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2024



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

**BILAN COMPTABLE  
(Avant répartition)**

**Exercice 2024**

Bilan comptable agrégant le budget principal de l'établissement et son service à comptabilité distincte (Sociétés 1010 et 1040)

Etablissement université		<b>Systeme abrégé BILAN COMPTABLE (Avant répartition)</b>				Date	12.02.2025
Année 2024						Heure	17:20:46
Période 01 à 15						Page	2
ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	2 613 195,53	-2 364 923,59	248 271,94	313 340,16	Financements de l'actif - Etat	319 591 756,03	336 734 319,02
Immobilisations corporelles	762 997 738,75	-261 180 618,90	501 817 119,85	510 045 391,87	Dotation et affectation		
Terrains	31 879 831,00		31 879 831,00	34 156 234,00	Fonds propres des fondations		
Constructions	553 700 154,93	-147 134 965,15	406 565 189,78	400 824 453,30	Dons et legs en capital		
Autres	177 417 752,82	-114 045 653,75	63 372 099,07	75 064 704,57	Autres		
Immobilisations financières	33 084,64		33 084,64	33 084,64	Réserves	123 898 765,60	108 070 281,64
					Report à nouveau	-8 282 399,52	6 644 438,29
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 798 904,88	9 184 045,67
					<b>Situation nette</b>	444 007 026,99	460 633 084,62
					Financements - autres que Etat	114 396 578,05	111 080 087,84
					Provisions réglementées		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	765 644 018,92	-263 545 542,49	502 098 476,43	510 391 816,67	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	558 403 605,04	571 713 172,46
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Stocks et en-cours	63 682,05		63 682,05	56 048,68	Provisions pour risques	331 749,00	87 500,00
Avances et acomptes versés sur commandes	2 484 702,62		2 484 702,62	1 189 199,58	Provisions pour charges	2 348 185,29	1 658 919,11
Créances :	134 331 152,03	-2 989 797,35	131 341 354,68	143 243 452,34	Fonds dédiés		
d'exploitation	134 331 152,03	-2 989 797,35	131 341 354,68	143 243 452,34	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	2 679 934,29	1 746 419,11
diverses							
Valeurs mobilières de placement				85 779,41	<b>DETTES</b>		
Disponibilités	93 921 959,19		93 921 959,19	88 270 506,45	<i>Dettes financières</i>	18 748 941,91	16 453 708,80
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	393 020,08		393 020,08	414 576,93	<i>Dettes d'exploitation</i>	130 066 549,03	135 014 691,05
Autres					<i>Dettes diverses</i>	20 404 164,78	18 723 388,64
					<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	231 194 515,97	-2 989 797,35	228 204 718,62	233 259 563,39	<b>TOTAL DETTES</b>	169 219 655,72	170 191 788,49
Comptes de régularisation					Trésorerie		
Ecarts de conversion Actif					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	996 838 534,89	-266 535 339,84	730 303 195,05	743 651 380,06	<b>TOTAL GENERAL</b>	730 303 195,05	743 651 380,06



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

## COMPTE DE RESULTAT

Exercice 2024

Résultat comptable agrégant le résultat du budget principal de l'établissement et son service à comptabilité distincte (Sociétés 1010 et 1040)

1010+1040		<b>Système abrégé COMPTE DE RESULTAT</b>			Date	10.02.2025
Année 2024					Heure	14:10:46
Période 01 à 14					Page	2
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023	
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>			<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>			
<i>Achats</i>	70 347,47	58 283,10	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	354 976 870,79	364 976 164,92	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	49 280 732,22	54 714 875,27	<i>Subventions</i>	352 483 054,34	362 692 718,63	
<i>Rémunération du personnel</i>	189 204 231,51	191 870 590,01	<i>Autres</i>	2 493 816,45	2 283 446,29	
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	48 768 235,44	43 789 637,70	
<i>Charges sociales</i>	126 826 924,79	129 799 648,13	<i>Ventes</i>	41 675 101,51	37 806 205,99	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	23 724 786,25	22 651 990,00	<i>Produits</i>	7 093 133,93	5 983 431,71	
<i>Autres charges</i>	20 405 186,28	15 583 712,54	<i>Production stockée et immobilisée</i>			
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>			<i>Autres produits</i>	14 856 223,87	14 992 480,26	
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>			<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	418 601 330,10	423 758 282,88	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>						
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	409 512 208,52	414 679 099,05				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	294 764,76	32 966,99	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	4 548,06	137 828,83	
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
<b>TOTAL CHARGES</b>	409 806 973,28	414 712 066,04	<b>TOTAL PRODUITS</b>	418 605 878,16	423 896 111,71	
<b>Solde créditeur : Bénéfice</b>	8 798 904,88	9 184 045,67	<b>Solde débiteur : Perte</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	418 605 878,16	423 896 111,71	<b>TOTAL GENERAL</b>	418 605 878,16	423 896 111,71	



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

## ANNEXE AUX COMPTES FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2024

## Sommaire

### **1 Présentation de l'Université et faits caractéristiques de l'exercice 9**

1.1	Présentation de l'Université.....	9
1.2	Faits caractéristiques de l'exercice .....	10

### **2 Principes comptables et méthodes d'évaluation 12**

2.1	Principes comptables.....	12
2.2	Régularisations et changements de méthodes ou d'évaluations .....	13
2.3	Immobilisations incorporelles .....	15
2.4	Immobilisations corporelles .....	15
2.5	Immobilisations financières.....	16
2.6	Les stocks et encours .....	16
2.7	Créances et droits d'inscription .....	17
2.8	Valeurs mobilières de placement .....	17
2.9	Subventions d'exploitation.....	17
2.10	Subventions d'investissement.....	18
2.11	Provisions.....	18

### **3 Notes relatives aux postes de bilan 19**

3.1	Actif immobilisé : Tableau des Immobilisations .....	19
3.2	Actif immobilisé : Immobilisations incorporelles .....	22
3.3	Actif circulant : Stocks .....	23
3.4	Actif circulant : Echéance des créances .....	23
3.5	Passif : Tableau des financements de l'actif .....	24
3.6	Passif : Provisions pour risques et charges .....	25

3.7	Passif : Echéance des dettes.....	26
3.8	Passifs : Produits constatés d'avance.....	26
<b>4 Notes relatives aux postes du Compte de Résultat</b>		<b>27</b>
4.1	Résultat net de l'exercice.....	27
4.2	Résultat d'exploitation.....	28
<b>5 Autres informations</b>		<b>30</b>
5.1	Evénements postérieurs à la clôture .....	30
5.2	Engagements hors bilan.....	30
5.3	Effectifs.....	30

# 1 Présentation de l'Université et faits caractéristiques de l'exercice

## 1.1 Présentation de l'Université

Héritière de l'ancienne Université de Toulouse fondée en 1229, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est un établissement d'Enseignement Supérieur et de Recherche (né en 1969 de la fusion des Facultés de Médecine, de Pharmacie et de Sciences) auquel a été substitué, en fin d'année 2024, l'Établissement Public Expérimental (EPE) « Université de Toulouse ». Cette évolution institutionnelle a été actée par le décret n°2024-1156 du 4 décembre 2024 qui prévoit que l'EPE, d'une part, intègre l'École d'Ingénieur de Purpan (EIP) comme établissement-composante et, d'autre part, assure l'ensemble des activités de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier à laquelle il se substitue.

L'Université de Toulouse est membre de la Communauté d'universités et d'établissements de Toulouse. Elle se classe parmi les premières universités françaises par son rayonnement scientifique, la diversité de ses laboratoires et les formations qu'elle propose en sciences, santé, sport, technologie et ingénierie.

Dotée d'un budget de 450 M€, elle est forte de plus de 4200 personnels dont 2500 personnels d'enseignement et/ou de recherche, possède 70 structures de recherche (dont 41 Unités Mixtes de Recherche) et accueille plus de 34 000 étudiantes et étudiants.

Depuis la création, au 1<sup>er</sup> Janvier 2022, de la Grande Faculté de Santé par regroupement des quatre Facultés de Santé préexistantes (les deux Facultés de Médecine, la Faculté d'Odontologie et la Faculté des Sciences Pharmaceutiques) et du transfert, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, des activités de l'IUT de Tarbes à l'Université de Technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées nouvellement créée, l'Université de Toulouse compte désormais cinq composantes internes (Faculté des Sciences et de l'Ingénierie, Faculté de Santé, Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, l'IUT de Toulouse et l'Observatoire Midi-Pyrénées) qui côtoient, au sein de l'EPE, l'établissement-composante qu'est l'École d'Ingénieur de Purpan.

Acteur incontournable du développement économique, l'Université reste présente dans 8 villes de la région Occitanie (Toulouse, Castres, Auch, Castanet-Tolosan, Bagnères de Luchon, Lannemezan, Bagnères de Bigorre et Tarbes (une antenne subsiste même après le départ de l'IUT)).

Avec une trentaine d'associations étudiantes, une épicerie solidaire, une structure d'accueil petite enfance, une fondation, une salle de spectacle et un service culture, l'université est aussi un lieu de vie solidaire et inclusif et d'échanges culturels.

L'Université de Toulouse possède aussi l'un des seuls départements de sport de haut niveau en France.

## 1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

### ► Premier exercice de la mandature de la présidente Odile Rauzy

L'exercice 2024 est le premier exercice clos de Madame Odile Rauzy en sa qualité de présidente de l'Université et de fait d'ordonnateur principal de l'établissement. Dans la suite du mandat de quatre années du président Jean-Marc Broto, Madame Odile Rauzy a effectivement été, au terme d'un processus électoral engagé à la mi-décembre 2023, investie à la présidence de l'Université le 15 janvier 2024.

### ► Un exercice 2024 marqué par des évolutions institutionnelles

Ont été dénouées sur l'exercice 2024 les opérations de transfert patrimonial liées au départ de l'IUT de Tarbes vers le nouvel EPSCP « Université de Technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées » créé par le décret n°2023-1094 du 24 novembre 2023

Ces opérations ont été supervisées et sécurisées par les tutelles (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Ministère des Finances) qui sont cosignataires d'un arrêté de transfert et de répartition des biens mobiliers, des droits et obligations de l'Université Toulouse-III à l'Université de technologie de Tarbes qui a été publié au journal officiel du 19 février 2025.

Les travaux de préfiguration de l'EPE Université de Toulouse ont été engagés dès la parution du décret de création du 04 décembre 2024. La souche du Système d'Information Budgétaire et Comptable SIFAC a été actualisée des nouvelles constantes de l'EPE (Nom de l'établissement, SIRET, TVA intracommunautaire, RIB) dès la première semaine de janvier 2025 sans altérer la continuité d'activité et le bon déroulé de la clôture comptable 2024.

Selon les termes de l'article 10 du décret du 4 décembre 2024, le compte financier de l'université de Toulouse III, relatif à l'exercice 2024, est établi par l'agent comptable en fonction au 31 décembre 2024. Il est approuvé par le conseil d'administration provisoire ou le conseil d'administration de l'EPE. Comme selon les termes de l'article 11 de ce même décret, le directeur général des services et l'agent comptable de l'université Toulouse-III deviennent respectivement directeur général des services et agent comptable de l'établissement public expérimental. Aucun changement d'agent comptable n'étant intervenu du fait la création de l'EPE, les comptes ont été établis par Anne Février. Ils ont vocation à être présentés au conseil d'administration provisoire de l'EPE du mois de mars 2025.

### ► Un exercice 2024 toujours marqué par l'impact des mesures salariales 2023 en faveur du pouvoir d'achat et l'inflation résiduelle

Les mesures salariales légiférées à l'été 2023, en faveur d'un maintien du pouvoir d'achat, ont pesé, en année pleine, sur l'exécution 2024. Ont été impactées les dépenses de personnel mais également certains marchés de prestations de services indexés sur le SMIC (prestations de gardiennage et nettoyage essentiellement).

La compensation de ces surcoûts par l'Etat n'est que partielle et ne couvre que 46% de l'impact des mesures appliquées aux emplois sous plafond l'emploi législatif. Aucune compensation n'a été accordée au titre des autres surcoûts ni même au titre de la dépense énergétique qui reste toujours au-delà des valeurs de référence observées avec la poussée inflationniste.

Le budget de 2024 a dû, en conséquence, s'adapter à cette conjoncture.

### ► Une recherche d'amélioration continue de la qualité comptable et budgétaire

La perspective de l'entrée prochaine dans le nouvel infocentre INFINOE (INfocentre FINancier des Opérateurs de l'Etat) de la Direction Générale des Finances Publiques a conduit à poursuivre les chantiers de mise en qualité du SI financier SIFAC. Dans ce cadre un travail d'apurement des contrats les plus anciens a notamment été initié et co-porté par un binôme ordonnateur/comptable.

Entre autres éléments significatifs de l'exercice on retiendra :

- La réalisation, à la date du 30 juin 2024, dans une recherche amélioration de la qualité budgétaire et comptable, d'une clôture intermédiaire des comptes.
- La confirmation, le 25 octobre 2024, que l'Université, qui a dès l'été porté sa candidature auprès de l'AMUE, est lauréate et positionnée pour intégrer en vague C la solution SIFAC+ au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### ► Une année émaillée d'audits externes

L'année 2024 a été riche en audits externes.

On retiendra dans la sphère financière :

- Un contrôle URSSAF, pour une période sous revue allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023, a été initié le 21 mars 2024. La lettre d'observation, reçue le 07 novembre 2024, a conduit à l'enregistrement d'une provision pour risque à hauteur du redressement notifié quand bien même l'université a utilisé, en date du 13 janvier 2025, la possibilité d'une demande de correction ou d'explication en phase contradictoire. Cette phase est toujours en cours et le retour de l'URSSAF attendu.
- Un audit diligenté par la Cour des Comptes Européenne dont les conclusions sont toujours attendues a porté, au printemps, sur la justification des coûts dans la cadre d'une convention de subvention pour la recherche.
- Un audit transverse, diligenté par la Mission Risque et Audit du ministère des finances à la demande de la Direction Immobilière de l'Etat, a porté sur l'enregistrement au bilan des opérateurs des biens domaniaux mis à disposition par l'Etat.

## 2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 2.1 Principes comptables

Les comptes annuels 2024 de l'Université de Toulouse ont été établis selon les principes du Recueil des Normes Comptables des Etablissements Publics (RNCEP) déclinés dans l'Instruction Comptable Commune (ICC), laquelle décrit les modalités de mise en œuvre du recueil des normes comptables des organismes dépendant de l'Etat. Cette instruction est applicable par les organismes publics visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le dernier inventaire physique datant de 2013, il a été opéré sur 2024, comme en 2023, dans une recherche de recollement des inventaires comptables et physiques, un important travail de circularisation des biens à plus fort enjeu.

## 2.2 Régularisations et changements de méthodes ou d'évaluations

### ► L'évolution de la structure budgétaire

Les fondations universitaires sont régies par les articles L.719-12 et R.719-194 à R.719-205 du code de l'éducation. Elles disposent de l'autonomie financière sans avoir la personnalité morale et sont abritées par un EPSCP. A compter de l'exercice 2024, les fondations universitaires ont évolué du statut de budget annexe au budget principal de l'université à un statut de budget annexé disposant dorénavant d'une liasse budgétaire totalement indépendante de celle du budget de l'établissement. Selon cette même approche et en application du règlement ANC n°2018-06 relatif au comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les comptes annuels de la fondation (Société 1070 - Fondation Catalyses) seront, à compter de l'exercice 2024, produits de façon indépendante à ceux de l'université. Ils seront arrêtés et votés par le conseil de gestion de la fondation avant d'être ratifiés en conseil d'administration provisoire de l'EPE. En conséquence de cette évolution est produit, dans le chapitre suivant qui traite de la comparabilité entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024, le détail des données spécifiques de la fondation que les comptes annuels de 2023 contenaient.

Les comptes annuels 2024 de l'Université de Toulouse n'intègrent donc que les données des deux sociétés actives dans SIFAC hors fondation Catalyses :

- Budget Principal : Société 1010
- Service A Comptabilité Distincte (SACD) : Société 1040 – Service Inter Etablissement REMIP

### ► Comparabilité entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024

Le tableau ci-contre permet d'identifier chacune des lignes de la balance au 31/12/2023 sur lequel la fondation Catalyses avait un impact. Cet impact est retraité de sorte que les données 2023, au nouveau périmètre 2024, soient comparables à celles arrêtées au 31/12/2024.

Compte Comptable	Désignation	Compte Au 31/12/2023 avant la séparation de la Fondation	Solde de la Fondation 2023	Compte 31/12/2023 Etablissement
10682000	Reserve facultative	- 108 695 132,11	- 624 850,47	- 108 070 281,64
18521000	Compte de liaison - Trésorerie Fondation	-	672 728,03	- 672 728,03
21832700	Mat informatique acq	41 616 741,19	2 693,89	41 614 047,30
28183270	Amt-Mat inform acq	- 30 850 319,16	- 1 010,22	- 30 849 308,94
40810000	Fournisseurs fnp	- 6 407 395,26	- 1 204,96	- 6 406 190,30
41110000	Clients	5 426 843,67	1 750,00	5 425 093,67
42860000	Personnel-autres CAP	- 8 407 756,94	- 929,50	- 8 406 827,44
47182100	Autre recet clas clt	- 4 855 436,39	- 2 386,49	- 4 853 049,90
47182800	Autre recet classer	- 399,67	- 3 561,46	3 161,79
60630000	Fourniture entretien	2 648 705,13	304,00	2 648 401,13
61700000	Etudes et recherches	1 231 360,08	4 000,00	1 227 360,08
62370000	Publications	147 640,58	4 000,00	143 640,58
62380000	Divers	390 133,45	504,00	389 629,45
62510000	Voyages et Depl.	1 462 575,52	427,96	1 462 147,56
62540000	Frais inscrip colloq	326 080,53	2 230,00	323 850,53
62560000	Mission	2 250 589,90	893,52	2 249 696,38
62570000	Frais réceptions	1 329 223,56	719,40	1 328 504,16
63310000	Taxe verst.transport	3 251 843,40	882,89	3 250 960,51
63320000	Allocation logement	831 229,71	220,61	831 009,10
63380000	Autres impôt-taxe	52 232,52	32,40	52 200,12
64111000	Rém principales	155 937 136,00	43 522,64	155 893 613,36
64120000	Congés payés	1 430 836,03	893,75	1 429 942,28
64132000	Prime grat non index	10 566 586,49	6 468,53	10 560 117,96
64140000	Indem avantag diver	3 747 422,73	180,00	3 747 242,73
64142000	Indem avan non index	1 950 789,29	541,33	1 950 247,96
64150000	Suppl.familial	1 331 992,30	1 558,02	1 330 434,28
64180000	Aut rém du personnel	116 826,03	207,36	116 618,67
64181000	Prime pouv achat exc	1 276 517,14	300,00	1 276 217,14
64510000	Cotis. Ass. Maladie	18 088 485,95	5 883,43	18 082 602,52
64534000	CNAV	4 797 688,74	4 430,74	4 793 258,00
64535200	IRCANTEC	2 043 324,62	1 842,65	2 041 481,97
64540000	Cotis Pôle emploi	1 900 460,37	1 787,54	1 898 672,83
64580000	Cotis aut org sociaux	9 341 554,11	2 449,71	9 339 104,40
64710000	Prestations directes	1 124 209,24	193,53	1 124 015,71
64780000	Aut charg social div	189 300,00	300,00	189 000,00
64800000	Aut charg personnel	129 050,80	165,15	128 885,65
65882000	Autres charges div	926 505,77	10 000,00	916 505,77
68110000	Dot amort immos	20 936 599,82	336,74	20 936 263,08
75420000	Mécénat	- 130 000,00	- 130 000,00	-
75882000	Autres produits	- 5 141 624,90	- 8 504,72	- 5 133 120,18

## ► Changement d'estimation comptable

À compter de 2024 et tenant compte des indications portées à la lettre d'affirmation qui accompagnait l'opinion des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de 2023, un changement d'estimation comptable concernant la prise en compte des modifications entrant dans le cadre du calcul des provisions sociales mérite d'être signalé.

Deux paramètres entrant dans le calcul des Charges A Payer RH pour « Droits à congés non pris » ont été reconsidérés :

- Le choix de la base du coût forfaitaire.
- La détermination du nombre de jours travaillés par an.

À compter de 2024, le calcul des droits à congés sera basé sur le coût réel récurrent de chaque agent concerné ou de chaque catégorie homogène d'agents.

Les Charges A Payer RH pour « Droits à congés non pris » sont évaluées en appliquant au nombre de jours recensés dans le SI de gestion du temps travaillé le coût moyen journalier qui a été déterminé à partir de rémunération annuelle globale rapportée au nombre de jours travaillés par an.

## ► Les corrections apportées au compte de report à nouveau

Des corrections essentiellement liées à la poursuite du chantier de mise en qualité du haut de bilan, à l'ouverture du chantier d'apurement des contrats de recherches les plus anciens, à l'enregistrement de l'impact du transfert de l'IUT de Tarbes vers l'UTTOP et à la scission des comptes de la fondation universitaire, ont été inscrites, en 2024, sur le compte de Report A Nouveau conformément aux dispositions prévues par l'avis 2010-02 du CNOCP.

COMPTES ET NATURE D'OPERATIONS	MONTANT	NBRE DE POSTES
<b>11000000</b>	<b>-2 173 409,51</b>	<b>479</b>
APUREMENT DES IMMOBILISATIONS	-689 753,40	12
APUREMENT CONTRATS DE RECHERCHE	-252 104,26	4
INDIVIDUALISATION FONDATION	-1 470 709,22	4
SORTIES IMMOBILISATIONS	-14 651,48	5
TRANSFERT IUT TARBES	-1 085 150,85	450
RAPPROCHEMENTS 110	1 338 959,70	4
<b>11900000</b>	<b>10 455 809,03</b>	<b>1680</b>
ANNULATION ORV	15 277,16	1
APUREMENT DES IMMOBILISATIONS	310 158,27	11
APUREMENT CONTRATS DE RECHERCHE	58 710,66	4
CFA REGUL 2021	2 548 688,67	1
INDIVIDUALISATION FONDATION	1 470 709,22	4
SORTIES IMMOBILISATIONS	71 132,11	16
TRANSFERT IUT TARBES	4 002 115,64	1640
TRSF UTTOP DECOMPTE SORTIE IUT	3 317 977,00	1
RAPPROCHEMENTS 119	-1 338 959,70	2
<b>Total général</b>	<b>8 282 399,52</b>	<b>2159</b>

### 2.3 Immobilisations incorporelles

Dans le respect de la norme n° 5 du recueil des normes comptables adossé à l'instruction comptable commune applicable aux organismes publics visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, cette rubrique se compose principalement des brevets, des licences et des logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leurs coûts d'acquisition. Les logiciels dont le coût unitaire est supérieur à 800 €HT sont inscrits à l'actif.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens estimée de 3 à 5 ans.

### 2.4 Immobilisations corporelles

Dans le respect de la norme n° 6 du recueil des normes comptables adossé à l'instruction comptable commune applicable aux organismes publics visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, cette rubrique intègre le patrimoine immobilier bâti et non bâti reçu en dotation de l'Etat par l'Université, ainsi que les autres biens meubles et corporels acquis en propre par l'Université.

Les biens immobiliers reçus en dotation ont été comptabilisés à leur valeur vénale selon l'estimation faite par les services de France Domaine. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens. A noter que, ces investissements peuvent faire l'objet de l'attribution de subventions d'investissement inscrites au passif du bilan et, reprises au rythme des amortissements des biens financés.

Les bâtiments remis en dotation qui faisaient l'objet d'une neutralisation, sont désormais autofinancés, sauf reprises sur subventions pour les titres de recette passés en équipement.

Les durées d'utilisation des biens, définies pour chaque catégorie d'immobilisation, sont celles de la souche SIFAC. Elles sont affichées en page suivante.

Immobilisations incorporelles	3 ou 5 ans
Constructions	50 ans
Agencements et aménagements des terrains	20 ou 10 ans
Installations générales, aménagement des constructions	20 ans
Collection de documentation	10 ans
Matériel scientifique et industriel	8 ou 10 ans
Matériel de transport	8 ou 10 ans
Matériel informatique et bureautique	5 ou 8 ans
Matériel pédagogique	8 ou 10 ans
Mobilier de bureau	8, 10 ou 15 ans
Matériels divers	10 ou 5 ans

## 2.5 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

## 2.6 Les stocks et encours

L'ouverture de l'épicerie solidaire au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 a conduit l'Université à tenir, au titre de cette activité, une comptabilité de stock même si l'enjeu financier est peu significatif. La méthode de suivi comptable choisie est celle de l'inventaire intermittent. Par conséquent, l'ajustement comptable des stocks a été réalisé à la clôture de l'exercice 2024.

## 2.7 Créances et droits d'inscription

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses font l'objet de comptabilisation au compte de créances douteuses. Lorsqu'il apparaît que les conditions le permettant soient réunies, un apurement par admission en créance irrécouvrable est réalisé à l'issue d'une approbation de la mesure par le Conseil d'Administration de l'Université.

Les créances, dont l'antériorité est supérieure à 2 ans, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

A noter que le module de relances automatiques du système d'information SIFAC est opérationnel, ce qui permet de gérer la phase amiable de façon améliorée.

Dans sa séance du 7 Octobre 2024 (délibération n°2024/10/CA-007), le conseil d'administration a admis en non-valeur des créances irrécouvrables pour celles supérieures à 5000 €, étant donné que ce même conseil a, dans sa séance du 21 septembre 2021, délibéré en faveur d'une délégation donnée à la présidente pour admettre les créances en non-valeur jusqu'au seuil de 5000 € (délibération 2021/09/CA-076).

## 2.8 Valeurs mobilières de placement

Les Valeurs Mobilières de Placement (VMP) sont enregistrées à leur coût historique (coût d'acquisition).

Il n'y a plus de VMP détenues par l'Université, si ce n'est par la Fondation Catalyses qui bénéficie de la dérogation de placement de ses fonds libres. Le poste des VMP intègre uniquement, à date, les fonds placés dans le livret A ouvert au nom de la Fondation Catalyses dans les écritures de la Banque Populaire Occitane. A noter que les présents comptes annuels de l'Université ne sont pas concernés par cette mention.

## 2.9 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et de la justification des dépenses engagées -facturation-.

Les subventions sans conditions sont enregistrées au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues.

## 2.10 Subventions d'investissement

Dans le respect de la norme n° 20 du recueil des normes comptables adossé à l'instruction comptable commune applicable aux organismes publics visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, les subventions d'investissement obtenues pour participer au financement d'une immobilisation amortissable sont inscrites au bilan dans la ligne « Subventions d'investissement » et, reprises en compte en résultat d'exploitation sur la même durée, et sur le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation à laquelle celles-ci se réfèrent.

## 2.11 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connu fait l'objet d'un examen par la direction à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils externes, le cas échéant, des provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

Pour établir les critères de comptabilisation des provisions pour litige, il est procédé aux étapes suivantes :

- 1) distinguer entre les dossiers selon le risque que l'Université soit condamnée ou non (risque élevé ou faible) ;
- 2) les dossiers pour lesquels le risque que l'Université soit condamnée est élevé, il est procédé à une analyse in concreto, en gardant à l'esprit que le juge administratif n'est pas généreux et qu'il n'octroie que rarement l'intégralité des sommes demandées. Ce faisant la provision est parfois minorée par rapport à la somme demandée.

### 3 Notes relatives aux postes de bilan

Alors que le bilan 2023 s'établissait, en valeur brute, à 1022,95 M€, le bilan 2024, toujours en valeur brute, totalise, après enregistrement des impacts patrimoniaux liés au transfert de l'IUT de Tarbes à l'UTTOP (décomposés ci-après), à 996,38 M€.

TRANSFERT DE TARDES - IMPACT ACTIF DU BILAN			TRANSFERT DE TARDES - IMPACT PASSIF DU BILAN	
<b>Impact sur l'actif immobilisé</b>		<b>Montants</b>	<b>Impact sur les fonds propres</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations incorporelles-Comptes 20xx	-	287 343,27	Apports de l'Etat	9 125 178,95
Immobilisations corporelles-Comptes 21xx	-	19 219 756,18	Comptes de report à nouveau 110-119	6 234 941,79
Amortissements associés aux immobilisations-Comptes 28xx		6 672 540,17	Financements rattachés à des actifs transférés-Comptes 13xx	792 415,54
<b>Total actif immobilisé</b>	-	<b>12 834 559,28</b>	<b>Total fonds propres</b>	<b>16 152 536,28</b>
<b>Impact sur l'actif circulant</b>		<b>Montants</b>		
Transfert de trésorerie-Compte 51xx	-	3 317 977,00		
<b>Total actif circulant</b>	-	<b>3 317 977,00</b>		
<b>TOTAL IMPACT ACTIF</b>	-	<b>16 152 536,28</b>	<b>TOTAL IMPACT PASSIF</b>	<b>16 152 536,28</b>

Les postes d'actif et de passif du bilan sont décrits ci-après.

#### 3.1 Actif immobilisé : Tableau des Immobilisations

Le tableau des immobilisations affiche l'évolution de la valeur brute des immobilisations entre le début et la fin de l'exercice. Les immobilisations en comptes techniques, qui n'ont pas de caractère définitif, n'apparaissent pas au tableau des immobilisations, bien qu'étant enregistrées au bilan (les comptes techniques sont rattachés aux comptes d'imputation définitive).

En 2024, les immobilisations en comptes techniques (en attente d'activation), totalisent 5,8 M€ dont 3,5 M€ au titre de travaux en cours qui concernent notamment les derniers programmes du plan campus (Opérations CMP et Géotech) et des travaux de mise en accessibilité de nos locaux.

C'est l'important chantier d'apurement et de sécurisation de l'actif immobilisé qui a permis la maîtrise et le pilotage de cet indicateur qui, hors les postes de travaux en cours, n'enregistre plus que des sommes en attente de dénouement de leur paiement.

En effet, depuis juin 2023, un nouveau processus dématérialisé, en remplacement des fiches navettes, et qui repose sur les données du SI SIFAC a été mis en place (hors travaux). Il permet la création des fiches d'inventaire comptable au fil de l'eau dès l'entrée de facture.

Depuis 2024, en pendant de l'activation du bien dès l'entrée de la facture, le rattachement des financements externes affectés à ces actifs est également opéré dès la comptabilisation des encaissements ce qui vient sécuriser la globalité du haut du bilan et garantir une entrée en amortissement des biens et subventions associées au plus près de leur mise en service.

Comme en 2022 et 2023, un chantier de circularisation des biens inventoriés a été conduit afin de garantir une reconnaissance entre enregistrement comptable et inventaire physique.

Le tableau des immobilisations en page suivante donne le détail par poste tant du cumul des acquisitions, mises à disposition et transferts de l'exercice (21,23 M€), que du montant des sorties d'inventaire qui, en 2024, ont totalisé 46,1 M€, en raison d'une part du traitement, dans la suite du chantier d'apurement de 2023, de la sortie d'inventaire de biens arrivés à vétusté et, d'autre part, du transfert patrimonial de l'IUT de Trèbes vers l'UTTOP.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Rubriques et postes	Compte	Libellé	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	
				Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de poste	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut		
Immobilisations Incorporelles	20300000	Frais de recherche et de développement	51 334,21	0,00	0,00	0,00	-17 154,24	34 179,97	
	20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	2 785 990,99	145 308,62	0,00	0,00	-429 601,00	2 501 698,61	
	20532000	Logiciels créés	26 243,33	0,00	0,00	0,00	0,00	26 243,33	
	20580000	Autres conces° et dts similaires, brevets, licences	13 228,64	0,00	0,00	0,00	-10 012,12	3 216,52	
	20800000	Autres immobilisations incorporelles	16 474,30	9 526,80	0,00	0,00	-7 100,00	18 901,10	
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>			<b>2 893 271,47</b>	<b>154 835,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-463 867,36</b>	<b>2 584 239,53</b>	
Immobilisations Corporelles	21116000	Terrains nus mis à disposition	31 221 802,00	0,00	0,00	0,00	-2 276 403,00	28 945 399,00	
	21118000	Autres terrains nus	2 934 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 934 432,00	
	21315600	Construction bâtiment admin/com mād	387 086 165,17	0,00	0,00	0,00	-9 105 612,00	377 980 553,17	
	21315700	Construction bâtiment admin/com acquis	82 193 604,02	1 266 952,65	17 965 373,30	0,00	0,00	101 425 929,97	
	21315800	Construction bâtiment admin/com autres	5 199 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 199 990,00	
	21355700	Construction agencement bâtiments admin acquis	63 182 243,97	3 432 348,12	2 821 201,58	0,00	-1 124 381,77	68 311 411,90	
	21415700	Constructions sol d'autrui admin acquis	161 008,04	0,00	0,00	0,00	0,00	161 008,04	
	21511700	Installations complexes acquis sol propre	8 066 092,94	139 793,94	0,00	0,00	-2 498 987,82	5 706 899,06	
	21511800	Installations complexes autres sol propre	11 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 550,00	
	21535700	Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	21547000	Matériel acquis	91 769 632,51	5 528 225,89	94 652,56	-94 652,56	-5 328 770,70	91 969 087,70	
	21548000	Matériel autre	40 147,15	0,00	0,00	0,00	0,00	40 147,15	
	21557000	Outillage acquis TECH	5 428 677,43	566 555,02	0,00	0,00	-1 060 813,44	4 934 419,01	
	21558000	Outillage autre	76 909,91	0,00	0,00	0,00	0,00	76 909,91	
	21567000	Matériel d'enseignement acquis	4 890 298,99	19 944,69	0,00	0,00	-930 504,41	3 979 739,27	
	21577000	Agencements & aménag du mat & outil acquis	1 789 715,87	0,00	0,00	0,00	-402 638,14	1 387 077,73	
	21600000	Collections	11 303,30	4 710,00	0,00	-11 303,30	0,00	4 710,00	
	21720000	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00	4 000,00	11 303,30	0,00	0,00	15 303,30	
	21817000	Install génér, agncts, amngts divers acquis	3 295 339,09	156 936,50	0,00	0,00	-1 550 492,67	1 901 782,92	
	21827000	Matériel de transport acquis	1 466 247,43	92 313,61	0,00	0,00	-179 292,06	1 379 268,98	
	21831700	Matériel de bureau acquis	808 768,25	39 916,81	0,00	0,00	-392 706,64	455 978,42	
	21832700	Matériel informatique acquis	41 614 047,30	2 402 055,88	8 125,20	-8 125,20	-17 744 973,66	26 271 129,52	
	21832800	Matériel informatique autre	2 867,22	0,00	0,00	0,00	0,00	2 867,22	
	21847000	Mobilier acquis	4 846 337,77	236 421,79	0,00	0,00	-1 014 452,62	4 068 306,94	
	21860000	Emballages récupérables	21 990,00	0,00	0,00	0,00	-21 990,00	0,00	
	21887000	Matériels divers acquis	8 106 511,94	641 399,56	0,00	0,00	-2 008 016,28	6 739 895,22	
	<b>Total Immobilisations Corporelles</b>			<b>744 225 682,30</b>	<b>14 531 574,46</b>	<b>20 900 655,94</b>	<b>-114 081,06</b>	<b>-45 640 035,21</b>	<b>733 903 796,43</b>
	Immobilisations corporelles en cours	23130000	Immobilisations en cours constructions	34 240 031,18	6 599 667,12	0,00	-20 786 574,88	0,00	20 053 123,42
		23150000	Immobilisations en cours installat° techn.	3 272 290,09	-52 382,00	0,00	0,00	0,00	3 219 908,09
		23180000	Immobilisations en cours-autres	13 749,08	0,00	0,00	0,00	0,00	13 749,08
<b>Total Immobilisations corporelles en cours</b>			<b>37 526 070,35</b>	<b>6 547 285,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 786 574,88</b>	<b>0,00</b>	<b>23 286 780,59</b>	
Participations et créances rattachées à des participations	26180000	Titres de participation	30 494,38					30 494,38	
	26600000	Autres formes de participation	2 000,00					2 000,00	
<b>Total Participations et créances rattachées à des participations</b>			<b>32 494,38</b>					<b>32 494,38</b>	
Autres immobilisations financières	27550000	Cautionnements	590,26					590,26	
<b>Total Autres immobilisations financières</b>			<b>590,26</b>					<b>590,26</b>	
<b>Total général</b>			<b>784 678 108,76</b>	<b>21 233 695,00</b>	<b>20 900 655,94</b>	<b>-20 900 655,94</b>	<b>-46 103 902,57</b>	<b>759 807 901,19</b>	

### 3.2 Actif immobilisé : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels. Les acquisitions de l'année 2024 s'élèvent à 145 k€ vs 355 k€ en 2023.

#### Actif immobilisé : Tableau des amortissements

Le tableau des amortissements est à rapprocher du tableau des immobilisations dont il permet de dégager la valeur nette qui ressort, au 31/12/2024 à 496,62 M€.

Rubriques et postes	Compte	Libellé	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Virement de poste	Réintégrations	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	20300000	Frais de recherche et de développement	-51 334,21	0,00	17 154,24	0,00	0	-34 179,97
	20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	-2 487 444,56	-205 871,34	400 489,28	0,00	0	-2 292 826,62
	20532000	Logiciels créés	-24 895,66	-1 347,67	0,00	0,00	0	-26 243,33
	20580000	Autres conces° et dts similaires, brevets, licences	-13 228,64	0,00	10 012,12	0,00	0	-3 216,52
	20800000	Autres immobilisations incorporelles	-12 485,25	-2 319,57	6 347,67	0,00	0	-8 457,15
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>			<b>-2 589 388,32</b>	<b>-209 538,58</b>	<b>434 003,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>-2 364 923,59</b>
Immobilisations Corporelles	21116000	Terrains nus mis à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00
	21118000	Autres terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00
	21315600	Construction bâtiment admin/com màd	-108 382 610,58	-7 559 611,06	2 549 571,36	0,00	0	-113 392 650,28
	21315700	Construction bâtiment admin/com acquis	-5 956 486,12	-2 011 991,63	0,00	0,00	0	-7 968 477,75
	21315800	Construction bâtiment admin/com autres	-1 455 997,20	-103 999,80	0,00	0,00	0	-1 559 997,00
	21355700	Construction agencement bâtiments admin acquis	-21 145 613,41	-3 332 278,45	375 248,85	0,00	129,35	-24 102 513,66
	21415700	Constructions sol d'autrui admin acquis	-103 276,06	-8 050,40	0,00	0,00	0	-111 326,46
	21511700	Installations complexes acquis sol propre	-7 620 702,65	-93 330,51	2 461 844,45	0,00	0	-5 252 188,71
	21511800	Installations complexes autres sol propre	-11 550,00	0,00	0,00	0,00	0	-11 550,00
	21535700	Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00
	21547000	Matériel acquis	-73 903 806,46	-3 867 311,51	4 196 548,27	0,00	0,15	-73 574 569,55
	21548000	Matériel autre	-27 621,79	-5 018,39	0,00	0,00	0	-32 640,18
	21557000	Outillage acquis TECH	-2 863 734,11	-678 602,66	706 488,99	0,00	0	-2 835 847,78
	21558000	Outillage autre	-15 381,98	-15 381,98	0,00	0,00	0	-30 763,96
	21567000	Matériel d'enseignement acquis	-4 801 401,22	-15 807,88	923 640,20	0,00	0	-3 893 568,90
	21577000	Agencements & aménag du mat & outil acquis	-1 789 715,87	0,00	402 638,14	0,00	0	-1 387 077,73
	21600000	Collections	-9 788,30	-141,56	0,00	9 788,30	0	-141,56
	21720000	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00	-400,00	0,00	-9 788,30	0	-10 188,30
	21817000	Install génér, agncts, amngts divers acquis	-2 897 750,98	-90 443,12	1 370 707,18	0,00	0	-1 617 486,92
	21827000	Matériel de transport acquis	-1 151 737,45	-62 839,62	148 021,46	0,00	0	-1 066 555,61
	21831700	Matériel de bureau acquis	-734 601,49	-22 005,03	380 799,63	0,00	0	-375 806,89
	21832700	Matériel informatique acquis	-30 849 308,94	-2 112 643,35	16 575 419,00	0,00	77,23	-16 386 456,06
	21832800	Matériel informatique autre	-1 614,30	-358,41	0,00	0,00	0	-1 972,71
	21847000	Mobilier acquis	-3 014 880,02	-205 015,61	738 518,94	0,00	0	-2 481 376,69
	21860000	Emballages récupérables	-5 868,02	0,00	5 868,02	0,00	0	0,00
	21887000	Matériels divers acquis	-6 322 749,47	-621 204,19	1 856 491,46	0,00	0	-5 087 462,20
	<b>Total Immobilisations Corporelles</b>			<b>-273 066 196,42</b>	<b>-20 806 435,16</b>	<b>32 691 805,95</b>	<b>0,00</b>	<b>206,73</b>
<b>Total général</b>			<b>-275 655 584,74</b>	<b>-21 015 973,74</b>	<b>33 125 809,26</b>	<b>0,00</b>	<b>206,73</b>	<b>-263 545 542,49</b>

### 3.3 Actif circulant : Stocks

L'ouverture, en 2022, d'une épicerie solidaire a été l'occasion de renouer, à l'Université, avec la gestion d'un stock qui avait été abandonnée en 2018 suite à la fermeture de la réserve de chimie.

A la clôture de l'exercice 2024, le stock s'élève à 63 682,05 € vs 56 048,68 € à la clôture de l'exercice 2023.

### 3.4 Actif circulant : Echéance des créances

Les créances nettes de l'Université totalisent à la clôture 134 M€ ; elles sont, hors les créances de l'actif immobilisé (33 k€), à échéance à moins d'un an.

Echéances des créances à la clôture de l'exercice 2024	Montant au bilan	Degré de liquidité de l'actif		
		Échéances		
		à - 1an	à + 1an	à + 5ans
Autres créances immobilisées	33 084,64		33 084,64	
Avances et acomptes versés sur commandes	2 484 702,62	2 484 702,62		
Créances d'exploitation	131 341 354,68	131 341 354,68		
Charges constatées d'avance	393 020,08	393 020,08		
<b>Total</b>	<b>134 252 162,02</b>	<b>134 219 077,38</b>	<b>33 084,64</b>	

Les postes les plus importants classés avec l'actif circulant sont ceux qui marquent la constatation du droit à percevoir les subventions et financements (comptes 4417 à 46,3 M€ et 4411 à 17,9 M€ vs 42,40 M€ et 38,9 M€ au 31/12/2023) dans le cadre de divers contrats et conventions, dont majoritairement ceux en lien avec des contrats avec conditions.

A ce titre, les factures en recette émises seront à rapprocher des avances déjà versées par les financeurs à la suite de l'émission de factures d'avances qui se classent avec les dettes, au passif du bilan, aux comptes 4419.

Sont également inscrites sous cette rubrique, toutes les créances clients restant à recouvrer ainsi que les avances et acomptes versés sur commandes aux fournisseurs.

La provision pour créances douteuses défalquée du montant brut des créances d'exploitation est stable (2 990 k€ au 31.12.24 vs 2 962 k€ au 31.12.23).

Les charges constatées d'avance sont également stables. Elles totalisent 393 k€ au 31.12.24 vs 415 k€ au 31.12.23.

### 3.5 Passif : Tableau des financements de l'actif

Le tableau des financements de l'actif intervient en écho du tableau des immobilisations et du tableau des amortissements analysés supra. Il détaille et donne l'évolution, au sein de la rubrique des fonds propres du passif du bilan, des lignes d'apport de l'Etat et des autres tiers à l'actif patrimonial de l'Université (comptes 10\* de la balance pour les mises à disposition domaniales et 13\* pour les subventions).

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'ACTIF	Cumul au début de l'exercice	Financements reçus	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé	Cumul à la fin de l'exercice
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT</b>	- <b>336 734 319,02</b>	- <b>1 379 270,81</b>	<b>9 396 654,85</b>	<b>9 125 178,95</b>	- <b>319 591 756,03</b>
Financements non rattachés à un actif (empty)	- 2 616 212,04	3 371 767,69			755 555,65
Financements rattachés à un actif	- 316 678 924,72	-	<b>7 684 369,64</b>	<b>8 832 443,64</b>	- <b>300 162 111,44</b>
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition	- 309 925 356,59		7 559 611,06	8 832 443,64	- 293 533 301,89
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	- 6 753 568,13		124 758,58		- 6 628 809,55
<b>Financement des autres actifs</b>	- <b>17 439 182,26</b>	- <b>4 751 038,50</b>	<b>1 712 285,21</b>	<b>292 735,31</b>	- <b>20 185 200,24</b>
Etat	- 17 284 659,19	- 4 668 373,21	1 601 907,60	290 909,67	- 20 060 215,13
ANR IA	- 145 143,49	- 81 463,08	100 916,70	1 825,64	- 123 864,23
Autres	- 9 379,58	- 1 202,21	9 460,91	0,00	- 1 120,88
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT</b>	- <b>111 080 087,84</b>	- <b>7 627 167,70</b>	<b>3 503 610,47</b>	<b>807 067,02</b>	- <b>114 396 578,05</b>
Financements non rattachés à un actif	- 33 654 377,73	8 708 433,77			- 24 945 943,96
- Régions	- 7 912 964,66	- 36 407,71			- 7 949 372,37
- Département	-				-
- Communes	- 424 894,97	424 894,97			0,00
- Autres collectivités	- 17 675 056,96	11 258 999,96			- 6 416 057,00
- Union Européenne	- 4 286 884,60	3 699 945,49			- 586 939,11
- Autres organismes	- 92 974,50	1 402,50			- 91 572,00
- Autres	- 3 261 602,04	- 6 640 401,44			- 9 902 003,48
Financements rattachés à un actif	- 77 425 710,11	- 16 335 601,47	<b>3 503 610,47</b>	<b>807 067,02</b>	- <b>89 450 634,09</b>
- Régions	- 7 119 769,30	- 764 099,74	900 930,61	359 023,00	- 6 623 915,43
- Département	- 181 594,19		8 581,62	167 158,26	- 5 854,31
- Communes	- 491 225,22	- 424 894,97	159 621,28	210 041,10	- 546 457,81
- Autres collectivités	- 63 625 434,34	- 11 982 165,69	1 915 705,16	1 424,78	- 73 690 470,09
- Union Européenne	- 4 829 880,99	- 3 061 559,28	328 171,11	-	- 7 563 269,16
- Autres organismes	-			0,00	-
- Autres	- 1 177 806,07	- 102 881,79	190 600,69	69 419,88	- 1 020 667,29
<b>TOTAUX</b>	- <b>447 814 406,86</b>	- <b>9 006 438,51</b>	<b>12 900 265,32</b>	<b>9 932 245,97</b>	- <b>433 988 334,08</b>

### 3.6 Passif : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, en augmentation de 93 K€ par rapport à l'exercice antérieur, totalisent dans leur ensemble, à la clôture de 2024, 2680 k€.

Compte	Nature des provisions	Montant en €		
		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Variation 24/23
1511	Provision pour risques juridiques	331 749,00	87 500,00	244 249,00
1518	Provision pour congés payés et CET	2 193 487,61	1 122 769,00	1 070 718,61
1587	Provision pour Allocation de Retour à l'Emploi	154 697,68	536 150,11	-381 452,43
	<b>Total Provisions Risques et Charges</b>	<b>2 679 934,29</b>	<b>1 746 419,11</b>	<b>933 515,18</b>

Les évolutions des provisions par grand poste sont explicitées ci-après :

- **Compte 1511** : La provision pour risques juridiques est réactualisée à la clôture de l'état des affaires en cours. Elle intègre aussi, suite au contrôle de l'URSSAF, le potentiel rappel de cotisations, contribution, taxes obligatoires qui a été notifié à l'établissement (qui a fait appel du montant) à hauteur de 243 749 €. Au total, la provision pour risques est en hausse de 244 249 € ; elle totalise 331 749 € au 31.12.2024.
- **Compte 1582** : Les provisions pour congés non pris et CET sont comptabilisées selon les dispositions contenues dans l'instruction du 09 décembre 2013 reprise à l'instruction comptable commune, laquelle fait référence au décret n°2002-634 du 29 avril 2022 spécifique de la gestion des CET. La méthode de calcul utilisée pour l'évaluation financière de la provision est celle nouvellement basée sur le nombre de jours travaillés et le coût individuel récurrent de chaque agent. La DRH a transmis, à l'appui des écritures d'inventaire, une note détaillant chaque élément dont le mode de comptabilisation des passifs sociaux. A noter que la provision pour congés non pris et CET est en hausse en raison d'une meilleure comptabilisation du nombre de jours stockés à valoriser. Elle s'élève à 2 193 k€ au 31.12.24 vs 1 123 k€ au 31.12.2023.
- **Compte 1587** : La provision constatée pour couvrir le risque de paiement d'Allocations de Retour à l'Emploi continue à être réévaluée à la baisse (-381 k€) du fait d'une meilleure connaissance des allocataires résiduels qui, peu à peu, arrivent en fin de droit et, suite à l'observation des mises en paiement intervenues sur l'exercice précédent. Pour mémoire, l'Université n'assume plus en direct le risque chômage depuis le 01/11/2018, date à laquelle elle a adhéré à la convention de Pôle Emploi. La provision porte donc essentiellement sur le stock restant des allocataires éligibles antérieurs à cette date.

### 3.7 Passif : Échéance des dettes

Les dettes de l'Université sont toutes à échéance à moins d'un an. Elles sont stables et totalisent à la clôture de 2024, 169 M€ contre 170 M€ à la clôture de 2023.

Échéances des dettes à la clôture de l'exercice	Montant au bilan	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéances	
		à - 1an	à + 1an
Dettes d'exploitation	18 748 941,91	18 748 941,91	
Dettes diverses	130 066 549,03	130 066 549,03	
Produits constatés d'avance	20 404 164,78	20 404 164,78	
<b>Total</b>	<b>169 219 655,72</b>	<b>169 219 655,72</b>	

- Les dettes d'exploitation intègrent essentiellement les factures non parvenues se rapportant à un service fait de l'exercice (10 M€ vs 7 M€ en 2023) et les charges à payer RH (7,5 M€ en 2024 vs 8,4 M€ en 2023).
- Les dettes diverses sont composées principalement par :
  - Des avances sur subventions dans le cadre de contrats non clôturés => 123,4 M€ vs 129,2 M€ en 2023 (113,5 M€ en 2022, 101,9 M€ en 2021 et 86 M€ en 2020). La nouvelle stabilité des soldes 4419 et 44191 est une des traductions des travaux de mise en qualité des contrats et de sécurisation du flux. Ils conduisent à ce que les factures d'avances (appels de fonds) soient émises de façon beaucoup plus régulière aux jalons contractuels.
  - Les sommes encaissées et portées en compte de recette à classer dans l'attente d'un reclassement définitif => 5,8 M€ en 2024 vs 4,8 M€ en 2023. A noter que 68% des encaissements portés au 4718, en attente de rapprochement, sont parvenus à l'université sur le dernier trimestre de 2024 dont 3 M€ sur le seul mois de décembre.

### 3.8 Passifs : Produits constatés d'avance

Les Produits Constatés d'Avance (PCA) s'élèvent, à 20,4 M€ en 2024 vs 18,7 M€ en 2023. A noter que les PCA, au même titre que les autres écritures d'inventaire sur opérations pluriannuelles, ont fait l'objet d'un traitement automatique et en masse à partir des données du SI pour l'ensemble des opérations pluriannuelles de type « Subventions avec conditions » (recherche et hors recherche dont opérations immobilières, contrats d'enseignement et de formation) et « Subventions à l'avancement » (contrats industriels et commerciaux).

## 4 Notes relatives aux postes du Compte de Résultat

Les charges et produits sont enregistrés suivant les principes comptables généralement admis.

### 4.1 Résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 8 799 k€ qui se décompose en un résultat d'exploitation majeur qui sera analysé infra (9 089 k€) et un résultat financier mineur (-290 k€).

Le résultat financier 2024 est déficitaire car il intègre, sur l'exercice, en plus des classiques pertes de change et frais bancaires associés aux moyens de paiement et d'encaissement numériques, la provision pour risques liée au contrôle de l'URSSAF. A noter que le résultat financier 2023, qui était à sens inversé par rapport à celui de 2024 (105 k€) avait exceptionnellement enregistré, en produit, des remboursements d'assurances dans le cadre de litiges bâtimentaires.

	2024	2023	Variation en €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9 089 121,58</b>	<b>9 122 412,65</b>	<b>-33 291,07</b>
Charges financières	294 764,76	32 966,99	261 797,77
Produits financiers	4 548,06	137 828,83	-133 280,77
<b>Résultat financier</b>	<b>-290 216,70</b>	<b>104 861,84</b>	<b>-395 078,54</b>
<b>Résultat net</b>	<b>8 798 904,88</b>	<b>9 227 274,49</b>	<b>-428 369,61</b>

## 4.2 Résultat d'exploitation

- Ventilation des charges et produits d'exploitation :

		2024	2023	Variation en €	% variation
Charges d'exploitation	Variations de stocks	-7633,37	-10865,93	3 232,56	-29,75%
	Achats non stockés	16 322 682,11	22 660 002,16	-6 337 320,05	-27,97%
	Services extérieurs	15 036 451,95	14 792 359,90	244 092,05	1,65%
	Autres charges externes	17 991 945,63	17 333 875,19	658 070,44	3,80%
	Impôts taxes et vers. assimilés	4 314 611,55	4 094 920,82	219 690,73	5,36%
	Rémunération du personnel (641)	189 204 231,51	191 924 261,64	-2 720 030,13	-1,42%
	Charges sociales (645)	124 335 913,71	128 055 397,01	-3 719 483,30	-2,90%
	Prestations directes (647)	2 491 011,08	1 761 303,87	729 707,21	41,43%
	Autres charges	16 090 574,73	11 499 927,62	4 590 647,11	39,92%
	Dotations aux amortissements	21 087 988,96	20 936 599,82	151 389,14	0,72%
	Dotations aux provisions	2 636 797,29	1 715 726,92	921 070,37	53,68%
	<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>409 512 208,52</b>	<b>414 774 375,00</b>	<b>-5 262 166,43</b>	<b>-1,27%</b>
Produits d'exploitation	Droits de scolarité	5 550 954,00	5 441 415,00	109 539,00	2,01%
	Formation continue et Formation des apprentis	23 840 070,57	19 624 550,96	4 215 519,61	21,48%
	Validation des acquis	140 421,33	536 377,96	-395 956,63	-73,82%
	Prestations de recherche, Etudes	6 774 614,57	6 750 775,80	23 838,77	0,35%
	Autres prestations de services	3 270,00	3 700,00	-430,00	-11,62%
	Autres produits d'exploitation (autres cptes 70)	5 365 771,04	5 449 386,27	-83 615,23	-1,53%
	Subventions d'exploitation	352 483 054,34	362 692 718,63	-10 209 664,29	-2,81%
	Autres produits (cptes 75)	9 586 950,38	8 405 382,72	1 181 567,66	14,06%
	Quote-part financements rattachés à l'actif virées au compte de résultat	12 900 265,32	12 874 128,01	26 137,31	0,20%
	Reprises sur provision risques et charges d'exploitation	1 955 958,55	2 118 352,25	-162 393,70	-7,67%
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>418 601 330,10</b>	<b>423 896 787,60</b>	<b>-5 295 457,50</b>	<b>-1,25%</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9 089 121,58</b>	<b>9 122 412,65</b>			

On observe une contraction quasi symétrique des charges d'exploitation et des produits de l'exercice (respectivement – 1,27% et – 1,25%) qui est pour l'essentiel liée au transfert l'IUT de Tarbes à l'UTTOP. Le résultat d'exploitation reste, malgré les impacts en masse salariale des mesures en faveur du pouvoir, positif à 9,1 M€ soit son niveau de 2023.

A noter, particulièrement en dépenses :

- La baisse du poste des achats non stockés auquel est rattaché le budget des fluides dont les coûts sont en baisse sans avoir retrouvé leur niveau d'avant l'inflation => - 6,3 M€
- La baisse des charges de personnel qui, prises dans leur ensemble (comptes 641, 645, 647), s'exprime à - 5,7 M€. Cette baisse est liée au débasage des effectifs de l'IUT de Tarbes qui, en lecture, neutralise pour partie l'impact des mesures de revalorisation salariale liées à la trajectoire de la Loi de Programmation de la Recherche et aux mesures en faveur du pouvoir d'achat légiférées à l'été 2023 (mesures dites Guerini)
- La hausse du poste des autres charges (+ 4,6 M€) auquel s'est imputé un reversement, au bénéfice de l'UTTOP (2,5 M€), de la part d'activité de formation continue et d'apprentissage revenant à l'IUT. Dans le contexte de transition institutionnelle déjà évoqué, le CFA de l'Université est resté, pour la cohorte des alternants 23-24, en gestion des inscrits. A noter également qu'un chantier d'apurement des créances irrécouvrables a conduit à enregistrer sur l'exercice 2024 une charge de 1M€ pour annulation de titres émis sur exercices antérieurs.

Au titre des produits, on retiendra les éléments suivants :

- La croissance, sous l'impact de la hausse du nombre d'inscrits et une meilleure maîtrise du flux de la facturation, des produits liés à l'activité de la formation continue et d'apprentissage (+4,2 M€).
- Une contraction de la Subvention pour Charges de Service Public qui enregistre à la fois les premières mesures de maîtrise du déficit public et, toujours du fait du départ de l'IUT de Tarbes, le transfert des moyens de l'Université de Toulouse vers l'UTTOP. Le débasage à ce titre est proche de 11 M€.
- Une stabilité des autres postes significatifs dont ceux en lien avec l'activité des unités de recherche.

En clôture les subventions d'exploitation se répartissent comme suit :

<b>Subventions</b>	<b>Exercice 2024</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Variations en €</b>
Subvention de fonctionnement de l'Etat	316 842 566,19	330 457 632,06	-13 615 065,87
Collectivités publiques + ANR	13 783 256,04	13 939 930,24	-156 674,20
UE, organismes internationaux et autre organismes publics	7 960 976,64	9 078 778,54	-1 117 801,90
Autres	13 896 255,47	9 216 377,79	4 679 877,68
<b>Total général</b>	<b>352 483 054,34</b>	<b>362 692 718,63</b>	<b>-10 209 664,29</b>

## 5 Autres informations

### 5.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

### 5.2 Engagements hors bilan

Engagements donnés par l'Université : **Néant**

Engagements reçus par l'Université : **Néant**

### 5.3 Effectifs

Les effectifs moyens par catégorie (en Equivalents Temps Plein Travaillés) sont les suivants :

			Moyenne ETPT 2023	Moyenne ETPT 2024
<b>Plafond 1 : plafond des emplois législatif</b>	<b>Titulaires</b>	<b>ENSEIGNANTS</b>	1 679,34	1 616,24
		<b>BIATSS</b>	1 035,36	982,32
		<b>GLOBAL</b>	<b>2 714,70</b>	<b>2 598,56</b>
	<b>Contractuels</b>	<b>ENSEIGNANTS</b>	718,67	719,88
		<b>BIATSS</b>	250,20	289,71
		<b>GLOBAL</b>	<b>968,87</b>	<b>1 009,59</b>
<b>Sous total plafond 1</b>			<b>3 683,57</b>	<b>3 608,16</b>
<b>Plafond 2 : plafond des emplois sur ressources propres</b>	<b>Contractuels plafond 2</b>	<b>ENSEIGNANTS</b>	184,00	198,62
		<b>BIATSS</b>	291,26	283,83
		<b>GLOBAL</b>	<b>475,26</b>	<b>482,45</b>
	<b>Sous total plafond 2</b>			<b>475,26</b>
<b>Total</b>			<b>4 158,83</b>	<b>4 090,61</b>

#### Mentions :

- Les chiffres 2023 relatifs aux ETPT présentés à l'annexe des comptes 2023 sont corrigés à hauteur de -11,73 ETPT. En effet, dans le cadre de la poursuite du travail de fiabilisation des données mené depuis début 2023, l'évolution réglementaire de 2023 portant sur la non prise en compte des apprentis dans les ETPT est effective en 2024. Afin d'aligner les périmètres d'analyse des exercices 2023 et 2024, les ETPT 2023 sont corrigés.
- La création de l'UTTOP conduit au transfert de 93 agents titulaires et 26 agents non titulaires, pour une incidence en ETPT sur le plafond Etat de -92,07 ETPT titulaires et -18,88 ETPT non titulaires.

